

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 99 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 98 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 89 Dont suppléant(s) : 2 Pouvoirs : 6 Absent(s) excusé(s) : 9 Absent(s) : 2</i>
---	--	---

Date de convocation : 7 décembre 2021

Vote(s) pour : 95  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

**Séance du Lundi 13 décembre 2021,**

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n° 2021-12-13-CM-27.4 :

**Examen du rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein du Conseil d'Administration de la Société Publique Locale (SPL) M3Congrès - Exercice 2020.**

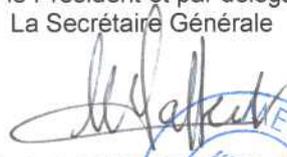
Rapporteur : Monsieur Pierre MUEL

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1524-5 alinéa 14,  
VU la délibération du Conseil Métropolitain en date du 7 septembre 2020 désignant les représentants Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SPL M3Congrès,  
VU le rapport annuel écrit des représentants de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SPL M3Congrès pour l'exercice 2020 joint en annexe,

DECIDE d'adopter le rapport présenté.

Pour extrait conforme  
Metz, le 14 décembre 2021  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

  
Marjorie MAFFERT-PELLAT





Rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein  
de la Société Publique Locale  
METZ METROPOLE MOSELLE CONGRES,  
en application de l'article L.1524-5 du Code Général des  
Collectivités Territoriales

Exercice 2020

RAPPORT DES REPRESENTANTS DE METZ METROPOLE AU SEIN DE LA SPL METZ METROPOLE  
MOSELLE CONGRES 2020

**SOMMAIRE**

Fiche signalétique de la SPL au 31/12/2020.....	page 3
Synthèse des comptes annuels au 31/12/2020 .....	page 4
Faits majeurs de l'exercice liés à l'activité 2020 .....	page 6
Faits majeurs de l'exercice liés au bilan financier 2020 .....	page 7
Perspectives 2021.....	page 10

FICHE SIGNALÉTIQUE																					
ÉTAT CIVIL																					
SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE METZ MÉTROPOLÉ MOSELLE CONGRÈS																					
Siège social :	48 place Mazelle, Metz																				
N°RCS :	Metz 798 841870																				
Date de création :	04-déc-13																				
Objet social :	Acteur opérationnel dédié à la réalisation, l'exploitation, la gestion, l'entretien et la mise en valeur du futur Centre des Congrès																				
Forme juridique :	Société Publique Locale																				
Patrimoine :	La SPL est propriétaire du bâtiment du Centre des Congrès Robert Schuman																				
Président Directeur Générale :	Cédric GOUTH																				
Commissaire aux Comptes :	KPMG AUDIT EST																				
Nombre de salariés fin 2020 :	1 personne est mise à disposition par la SEBL Grand Est																				
ACTIONNARIAT																					
Capital social de 6 199 000€																					
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Actionnaires</th> <th>Nombre d'actions détenues</th> <th>Capital</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Metz Métropole</td> <td>2 429 470</td> <td>2 429 470</td> <td>39,20%</td> </tr> <tr> <td>Ville de Metz</td> <td>3 761 760</td> <td>3 761 760</td> <td>60,70%</td> </tr> <tr> <td>Conseil Départemental de la Moselle</td> <td>7 770</td> <td>7 770 €</td> <td>0,10%</td> </tr> <tr> <td></td> <td><b>6 199 000</b></td> <td><b>6 199 000 €</b></td> <td><b>100%</b></td> </tr> </tbody> </table>	Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	%	Metz Métropole	2 429 470	2 429 470	39,20%	Ville de Metz	3 761 760	3 761 760	60,70%	Conseil Départemental de la Moselle	7 770	7 770 €	0,10%		<b>6 199 000</b>	<b>6 199 000 €</b>	<b>100%</b>
Actionnaires	Nombre d'actions détenues	Capital	%																		
Metz Métropole	2 429 470	2 429 470	39,20%																		
Ville de Metz	3 761 760	3 761 760	60,70%																		
Conseil Départemental de la Moselle	7 770	7 770 €	0,10%																		
	<b>6 199 000</b>	<b>6 199 000 €</b>	<b>100%</b>																		
Nombre total d'administrateurs :	9																				
*Dont représentants de la VDM :	4 (Anne DAUSSAN-WEIZMAN, Corinne FRIOT, Anne STEMART, Eric LUCAS),																				
*Dont représentants de MM :	3 (Cédric GOUTH, Jean-Luc BOHL, Walter KURTZMANN)																				
*Dont représentants du Département	2 (Patrick WEITEN, Denis JACQUAT)																				
JURIDIQUE																					
Conventions conclues avec MM :	<p>.Convention portant sur le financement, la réalisation et la gestion du futur Centre des Congrès entre la Ville de Metz, Metz Métropole et la SPL Metz Métropole Moselle Congrès (Bureau du 01/12/2014) ;</p> <p>.Avenant n°1 à la convention portant sur le financement, la réalisation et la gestion du futur Centre des Congrès (Bureau du 26/11/2015) ;</p> <p>.Avenant n°2 à la convention portant sur le financement, la réalisation et la gestion du futur Centre des Congrès (Bureau du 16/04/2018).</p>																				
FINANCIER																					
Dernier résultat net comptable connu au 31/12/2020 :	-157 219 €																				
Garantie d'emprunts :																					
*Metz Métropole	<p>Garantie solidaire de 20% au contrat de prêt de 12,5M€ souscrit auprès de la Caisse d'Épargne pour le financement de la conception et réalisation du Centre des Congrès de Metz (Bureau du 9/05/2016)</p> <p>Prêt de 4,95M€ du Crédit Coopératif. Garantie solidaire de 20% (Bureau du 9/05/2016)</p> <p>Prêt de 4,95M€ de la Caisse des dépôts. Garantie solidaire de 20% (Bureau du 9/05/2016)</p> <p>Aucune garantie d'emprunt n'a été accordée en 2020.</p>																				
Financement annuel apporté :																					
*Metz Métropole	<p>.Financement de l'entretien maintenance du Centre des Congrès (avenant 2 à la convention tripartite entre M3C, Ville de Metz et Metz Métropole, le 14/05/2018) : 55 890€ HT versés en 2020</p> <p>.Aucunes subventions de fonctionnement ou d'investissement n'ont été accordées en 2020.</p>																				

## Synthèse des comptes annuels au 31/12/2020 (en €) :

### M3C - Comptes annuels au 31/12/2020 en €

Compte de résultat : M3C							
CHARGES	2020	2019	2018	PRODUITS	2020	2019	2018
60 - Achats	0 €	0 €	0 €	70 - Chiffre d'affaires	876 901 €	919 199 €	400 052 €
61 - Services extérieurs	0 €	0 €	0 €	71 - Production stockée	0 €	0 €	0 €
62 - Personnel extérieur	0 €	0 €	0 €	72 - Production immobilisée	0 €	0 €	0 €
62 - Autres services extérieurs	356 152 €	490 300 €	314 571 €	74 - Subventions d'exploitation	0 €	0 €	264 000 €
63 - Impôts et taxes	53 942 €	53 899 €	1 567 €	75 - Autres produits	9 261 €	65 793 €	3 €
64 - Personnel	0 €	0 €	118 694 €	76 - Produits financiers	274 €	5 321 €	662 €
64 - Autres comptes	0 €	0 €	0 €	77 - Produits exceptionnels	1 243 671 €	1 247 745 €	623 364 €
65 - Autres charges courantes	44 678 €	57 320 €	65 115 €	78 - Reprise amortissements & provisions	2 738 €	48 531 €	16 618 €
66 - Charges financières	247 608 €	407 476 €	225 083 €	79 - Transferts de charges	0 €	0 €	0 €
67 - Charges exceptionnelles	1 €	329 €	0 €				
68 - Dotations amortissements & provisions	1 587 683 €	1 559 724 €	769 291 €				
Participation des salariés	0 €	0 €	0 €				
Impôts sur les bénéfices	0 €	0 €	0 €				
<b>Total charges</b>	<b>2 290 064 €</b>	<b>2 569 048 €</b>	<b>1 494 321 €</b>	<b>Total produits</b>	<b>2 132 845 €</b>	<b>2 286 589 €</b>	<b>1 304 699 €</b>
Résultat net de l'exercice	-157 219 €	-282 468 €	-189 622 €				

Bilan : M3C							
ACTIF	2020	2019	2018	PASSIF	2020	2019	2018
Immo incorporelles (20)	0 €	0 €	0 €	Capital	6 199 000 €	6 199 000 €	6 199 000 €
Terrain, Construction & Instal techniques (21)	48 505 481 €	49 189 907 €	50 096 038 €	Réserves	0 €	0 €	0 €
Autres immo. Corporelles (23)	1 120 583 €	1 269 855 €	1 361 454 €	Report à nouveau	-506 837 €	-224 379 €	-34 757 €
Immo. Corporelles en cours	215 335 €	207 835 €	0 €	Résultat net de l'exercice	-157 219 €	-282 468 €	-189 622 €
Immo. Financières (27)	0 €	0 €	0 €	Subv. d'investissement	37 673 742 €	38 917 409 €	40 161 076 €
Avances et acomptes	57 120 €	33 929 €	11 144 €	Provisions risques & charges	0 €	0 €	0 €
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>49 899 519 €</b>	<b>50 700 526 €</b>	<b>51 468 636 €</b>	Provisions règlementées	0 €	0 €	0 €
Comptes liaison Actif	0 €	0 €	0 €	Recettes à classer ou régulariser	0 €	0 €	0 €
Capital souscrit non appelé	0 €	0 €	0 €	Comptes liaison Passif	0 €	0 €	0 €
				<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>43 208 686 €</b>	<b>44 609 572 €</b>	<b>46 135 697 €</b>
				Dettes financières à plus d'un an	6 706 374 €	9 074 205 €	9 427 466 €
Avances versées	0 €	0 €	0 €	<b>TOTAL CAPITAUX PERMANENTS</b>	<b>51 915 060 €</b>	<b>53 683 777 €</b>	<b>55 563 163 €</b>
Stocks et encours (37)	0 €	0 €	0 €	Avances reçues	0 €	0 €	0 €
Créances d'exploitation (410,411)	496 239 €	743 034 €	259 168 €	Dettes fournisseurs	98 932 €	193 633 €	239 693 €
Autres créances	112 622 €	6 241 815 €	13 061 073 €	Dettes fiscales et sociales	154 357 €	129 610 €	53 245 €
Charg. const. Avance (486)	41 088 €	74 866 €	79 449 €	Dettes financières à moins d'un an	2 475 680 €	5 596 864 €	13 154 421 €
Charges à répartir (481)	0 €	0 €	0 €	Produits constatés d'avance	139 163 €	138 719 €	6 873 €
Avances reçues				Dettes sur immos et Autres dettes	377 694 €	358 080 €	63 879 €
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>649 949 €</b>	<b>7 059 715 €</b>	<b>13 399 690 €</b>	<b>TOTAL DETTES A COURT TERME</b>	<b>3 246 026 €</b>	<b>6 416 906 €</b>	<b>13 518 111 €</b>
Placements, SICAV (50)	0 €	0 €	0 €	Crédits trésorerie			
Dispo. caisse, banque (51,53)	4 611 618 €	2 340 442 €	4 212 948 €	<b>TOTAL DECOUVERT</b>			
<b>TOTAL TRESORERIE</b>	<b>4 611 618 €</b>	<b>2 340 442 €</b>	<b>4 212 948 €</b>	<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>55 161 086 €</b>	<b>60 100 683 €</b>	<b>69 081 274 €</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>55 161 086 €</b>	<b>60 100 683 €</b>	<b>69 081 274 €</b>				

Source : Comptes annuels 2020

**Données financières synthétiques comparatives :**

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Chiffre d'affaires	876 901 €	919 199 €
Résultat net de l'exercice	-157 219 €	- 282 458 €
Total du bilan	55 161 086 €	60 100 682 €
Actif immobilisé	49 899 519 €	50 700 526 €
Capitaux propres	43 208 686 €	44 609 572 €
Dettes à plus d'un an	8 706 374 €	9 074 205 €
Dettes à moins d'un an	3 246 026 €	6 416 906 €

*Source : Comptes annuels 2020*

## I – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIES A L'ACTIVITE

L'année 2020 a été la seconde année d'exploitation complète du Centre de Congrès Robert Schuman et le début de la 3<sup>ème</sup>, suite à sa réception le 02 juillet 2018.

Le bâtiment est aujourd'hui en exploitation sur la totalité des espaces : Centre de Congrès depuis septembre 2018, bureau de Poste et agence de la Banque Postale depuis mai 2019.

Le montant des subventions d'investissement restant à percevoir :

- Ville de Metz : 3 635 462€ de contributions ont été perçues le 08/07/2020
- Département de la Moselle : 2 500 000€ de subventions perçues le 28/12/2020

A noter que quasiment toutes les subventions ont été versées dans leur intégralité.

Il reste encore 260 000€ de l'Etat sur les 3 500 000€ de subventions.

Contrat EIFFAGE :

Le protocole transactionnel qui a été signé est toujours en cours : la levée des réserves et des GPA n'est pas finalisée ; le séquestre de 50 k€ est toujours retenu.

En 2020, le Conseil d'Administration s'est réuni deux fois :

- Le 4 février 2020 pour :
  - approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 22 mai 2019 ;
  - approuver le budget réactualisé 2019 et le budget 2020-2021 ;
  - approuver le contrôle analogue ;
  - approuver le budget 2019 -2020 du GIE.
- Le 08 septembre 2020 pour :
  - approuver la préparation de l'AGO ;
  - approuver le rapport de gestion 2019 ;
  - approuver les comptes annuels 2019 ;
  - approuver le rapport du contrôleur de gestion.

Le conseil d'administration se compose, au 31 décembre 2020, des représentants suivants :

ADMINISTRATEUR	REPRESENTANTS
Ville de METZ :	- Madame Anne DAUSSAN-WEIZMAN - Madame Corinne FRIOT - Madame Anne STEMART - Monsieur Eric LUCAS
METZ METROPOLE :	- Monsieur Jean-Luc BOHL - Monsieur Cédric GOUTH - Monsieur Walter KURTZMANN
Conseil Général de Moselle :	- Monsieur Patrick WEITEN - Monsieur Denis JACQUAT

## II – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE LIÉS AU BILAN FINANCIER

### A) Les principaux chiffres clés du bilan et du compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

*Cf. page 4 du présent rapport.*

L'année 2020 a été marquée par plusieurs variations.

#### ➤ Bilan :

- Les immobilisations corporelles sont affichées à 49 899K€ contre 50 700K€ en 2019.
- Les créances diminuent de 6 241K€ à 113K€ en 2020. Cette baisse correspond principalement aux versements de la Ville de Metz pour 3 635 K€ et du Conseil départemental de la Moselle pour 2 500 K€.
- Les disponibilités augmentent de 2 340K€ à 4 612K€ en 2020. En effet, au cours de l'année M3C a encaissé des subventions qui ont servi à rembourser les emprunts.
- Les emprunts et dettes financières étaient de 5 023K€ en 2019 et s'élèvent en 2020 à 2 023K€ suite à l'encaissement des subventions d'investissement qui ont permis de rembourser la ligne de trésorerie.
- Les Autres dettes étaient de 358K€ et sont affichées à 378K€ en 2020. Elles correspondent au total des provisions pour charges d'Entretien Maintenance de Metz Métropole. Pour rappel, 2020 est une année pleine d'exploitation du Centre des Congrès.

#### ➤ Compte de Résultat :

- Le résultat d'exploitation en 2020 est déficitaire de -1 153K€ contre -1 128K€ en 2019.
  - Les produits d'exploitation sont en baisses passant de 1 033K€ à 889K€, suite à une baisse du Chiffre d'Affaires qui était de 919K€ en 2019 et s'élève à 877K€ en 2020. En effet, il se compose de 458K€ de loyers facturés à la Métropole, 206K€ de charges (chaud/froid urbain), 115K€ refacturation entretien Ville de Metz et Metz Métropole, conformément à l'avenant 2 de la convention portant sur le financement, la réalisation et la gestion du Centre des Congrès, 48K€ de location de bureau Jurgen Kroger et 49K€ de location de bure aux passerelles.
  - Les charges d'exploitation ont légèrement baissé mais restent stables par rapport à 2019 et restent largement supérieures aux produits d'exploitation.
- Le résultat financier est déficitaire de -247K€ contre -402K€ en 2019. Des intérêts et charges assimilés ont été enregistrés en charges pour 247K€. Cette baisse s'explique par la constatation des intérêts qui ont été réglés en 2020. Cette baisse correspond ainsi au cycle de remboursement des emprunts (intérêts élevés en début de remboursement et diminués en cours de remboursement).

- Le résultat exceptionnel reste stable. Il s'élève à 1 244K€ contre 1 247K€ en 2019. En effet, la subvention d'investissement fait l'objet d'une intégration au résultat comptable comme l'amortissement.
- Le résultat net 2020 est de -157 219€ en 2020 contre -282 458€ en 2019. En effet, les produits et les charges ont augmenté en 2020 mais les charges de façon plus importantes

#### B) Informations financières complémentaires diverses

La Ville de Metz et Metz Métropole participent financièrement en investissement et en fonctionnement au budget de la société. Les Collectivités Actionnaires ont également souscrit des garanties d'emprunts au bénéfice de la société. Le budget total de l'opération s'élève à 56,9M€. Au 31/12/2020, ce budget a été consommé à hauteur de 97% (55,7M€).  
Cf. Fiche signalétique pour les nouvelles garanties accordées (p3).

#### - Budget de fonctionnement et d'investissement 2020

Les arrêtés trimestriels des comptes au 31/12/2020 relatifs au budget de fonctionnement et d'investissement font état d'un taux d'exécution de **101%** de son budget de fonctionnement (86K€ en dépenses réalisées contre 100K€ budgétées et 0K€ en recettes perçues comme cela avait été budgété) et **95%** de son budget d'investissement au 31/12/2020 (6.7M€ d'investissements liés aux travaux de réalisation, acquisitions foncières et honoraires sur l'exercice en question).

Au 31 décembre 2020, le budget global d'investissement de 56,9M€ est consommé à hauteur de 97 %.

#### - Effectifs

Au 31/12/2020, aucun effectif dans la société mais une mise à disposition par la SEBL GRAND EST.

#### - Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du CGI, aucune dépense correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

#### - Délais de paiement

En application de l'article L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, au 31 décembre 2020, le montant des dettes fournisseurs s'élèvent à 98 932€.

L'échéancier des dettes fournisseurs est le suivant :

Dettes fournisseurs	Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	Plus de 60 jours	Total
Exercice clos le 31.12.2020	98 261 euros		670 euros	
Exercice clos le 31.12.2019	106 001 euros		755 euros	106 756 euros
Exercice clos le 31.12.2018	239 693 euros			239 693 euros

## – Ressources propres et emprunts

### Subventions

Pour rappel :

La SPL ne perçoit plus de subventions de fonctionnement en phase d'exploitation car son fonctionnement est financé par ses ressources propres (mise à disposition du Centre de Congrès à Metz Métropole et location des deux cellules commerciales à La Poste).

### Contributions

Pour rappel :

M3Congrès a bénéficié d'une subvention FNADT au titre du CPER 2015-2020 d'un montant total de 1.3 M€ correspondant à la phase « construction » du Centre de Congrès. M3Congrès a perçu le 24 octobre 2016 le 1<sup>er</sup> versement de cette subvention à hauteur de 306 930 €, un second versement de 217 750 € le 7 avril 2017, un troisième versement de 436 150 € le 1<sup>er</sup> novembre 2017 et un quatrième versement de 79 170 € le 28 mars 2018. Le solde, soit 260 000€ a été versé en octobre 2019.

M3Congrès et le Conseil Départemental de Moselle ont contractualisé le versement des 10 millions d'euros via une convention relevant du dispositif AMITER 2015-2020. La convention a été signée le 21 décembre 2017. M3Congrès a reçu le premier versement annuel de 2,5 millions le 29 décembre 2017 et le deuxième versement du même montant le 19 décembre 2018. Un troisième versement a été fait le 19 décembre 2019 pour 2,5 millions d'euros et le solde du même montant a été versé le 28 décembre 2020.

### Emprunt

Pour rappel :

En vue de financer le contrat CREM du Centre de Congrès, M3Congrès a emprunté 9 900 000€ auprès de deux organismes bancaires, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), par contrat du 24 mars 2016, et le Crédit coopératif, par contrat du 1<sup>er</sup> février 2016.

Le prêt-relais contracté auprès de la Caisse d'Épargne a été signé le 29 février 2016.

Le prêt du Crédit coopératif de 4 950 000 € a été mobilisé dans sa totalité en 2016, soit 2 475 000 € versés le 2 février 2016 et 2 475 000 € le 12 juillet 2016.

Le prêt de la Caisse des Dépôts et Consignation de 4 950 000 € a été également mobilisé dans sa totalité, au moyen de trois versements de 1 173 000 € le 31 août 2016, de 2 709 000 € le 23 janvier 2017 et 1 068 000 € effectué le 27 février 2017.

La mise en œuvre d'une ligne de trésorerie par M3Congrès auprès de la Caisse d'Épargne a été activée au cours de l'année 2018 pour 12.5M€.

En 2019 M3C a procédé à des remboursements partiels dont 2 000 000€ le 21 juin 2019, 3 000 000€ le 18 septembre 2019, 2 500 000€ le 20 décembre 2019 et 3 000 000€ le 20 juillet 2020.

Le solde de 2 000 000€ a été financé le 4 janvier 2021.

Aucun emprunt n'a été contracté en 2020.

## – Autre

*Concernant l'actionnariat salarié (article L.225-184 du Code de commerce)*

Le personnel salarié de la société ne détient aucune participation dans le capital de la société et aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été consentie au personnel salarié de la société ou à ses mandataires sociaux.

*Concernant les délégations dans le domaine des augmentations de capital (article L.225-100 al.7 du Code de commerce)*

Le Conseil d'administration ne dispose d'aucune délégation qui lui aurait été accordée par l'Assemblée Générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce.

*Concernant le mandat des administrateurs et les mandats de commissaires aux comptes :*

Les mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes n'ont pas fait l'objet d'une modification au cours de l'année 2020.

*Concernant les attributions d'actions gratuites (article L.225-197-4 du Code de commerce)*

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et des exercices antérieurs, la société n'a consenti aucune opération d'attribution d'actions gratuites au profit de ses salariés, de ses mandataires ou des salariés des sociétés du groupe.

*Concernant les filiales et participation :*

En vertu de l'article L.233-6 du Code de Commerce, la société n'a acquis ou n'a souscrit, au cours de cet exercice, aucune participation dans une autre société et ne possède à la clôture de l'exercice aucune filiale ou participation.

*Concernant les conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale (article L.225-38 du Code de Commerce) :*

Aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en 2020.

### **III – Perspectives 2021**

Le bâtiment est entré dans une année courante d'exploitation-maintenance à savoir mise à disposition du Centre à Metz Métropole et location des deux cellules commerciales à La Poste, à ce titre rien de particulier n'est à signaler.

D'un point de vue financier, les encaissements de la SPL en 2021 seront marqués par l'échéance suivante :

- Trimestrielle :

o Facturation des loyers de mise à disposition de Centre de congrès à Metz Métropole,

o Facturation des loyers des 2 cellules commerciales à LOCAPOSTE,

o Refacturation de l'entretien Maintenance à Metz Métropole et Ville de Metz.

Le budget 2021 a été voté au conseil d'administration du 15/12/2020 :

- Des charges totales pour 1 081K€ dont 535K€ de frais de personnel, 669K€ de frais de fonctionnement et 402K€ de frais administratif.
- Des recettes totales pour 1 035K€ dont 450K€ zac Amphithéâtre, 180K€ zac Coteaux et 100K€ zac du Technopôle.
- Il est prévu un résultat net déficitaire de -46K€ en 2021

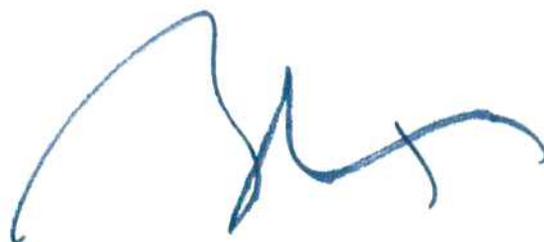
A noter que les régularisations de facturations de taxes foncières n'étaient pas intégrées dans la prévision initiale.

Crise sanitaire liée à la COVID-19 :

Les conséquences de cette situation sont à ce jour difficilement mesurable même si un retour à la normal est espéré.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Gouth', written in a cursive style.

Monsieur Cédric GOUTH  
Mandataire Metz Métropole

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bohl', written in a cursive style.

Monsieur Jean-Luc BOHL  
Mandataire Metz Métropole

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Kurtzmann', written in a cursive style.

Monsieur Walter KURTZMANN  
Mandataire Metz Métropole

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES sauf points -18-19-20-21-22-23-24-25-26-34-35
ADDA	Fatiha	Woippy		Pour
AGAMENNONE	Béatrice	Metz		Pour
ANCEL	Claire	Châtel-Saint-Germain	<i>ne vote pas le point 6 excusé point 6</i>	Pour sauf point 6
ARNOLD	Patricia	Metz		Pour
AUDOUY	Caroline	Metz		Pour
BALLARINI	Jean-Louis	Chieulles		Pour
BAUCHEZ	Jean	Moulins-lès-Metz	<b>Excusé et donne pouvoir à Henri HASSER</b> <i>ne vote pas le point 6</i>	Pour sauf point 6
BAUDOÛIN	Daniel	Sainte-Ruffine		Pour
BELKAHLA	Yamouna	Woippy		Pour
BOHL	Jean-Luc	Montigny-lès-Metz	<i>ne vote pas le point 6 excusé point 6</i>	Pour sauf point 6
BOHR	Timothée	Metz		Pour
BORI	Danielle	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
BOUVET	Xavier	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
BROCARD	Manuel	Longeville-lès-Metz		Pour
BURHAN	Ferit	Metz		Pour
CARPENTIER	François	Cuvry	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
CHANGARNIER	Stéphanie	Metz		Pour
CHOUIKHA	Erfane	Woippy		Pour
COLIN-OESTERLE	Nathalie	Metz	<b>Excusée et donne pouvoir à François GROSDIDIER</b>	Pour sauf point 7
COMBELLES	Jean	Vaux		Pour
DALMARD	Muriel	suppléante Ars-sur-Moselle		Pour
DAP	Laurent	Metz		Pour
DAUSSAN-WEIZMAN	Anne	Metz		Pour
DEFAUX	Daniel	Plappeville	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
DIEUDONNE	Vincent	Vany		Pour

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES
				sauf points -18-19-20-21-22-23-24-25-26-34-35
DIEUDONNE	Yves	Vernéville		Pour
DORR	Antoine	Vantoux		Pour
DUMONT	Michel	Féy	<i>ne vote pas le point 6 excusé point 6</i>	Pour sauf point 6
DUVAL	Bertrand	La Maxe	<i>ne vote pas les points 6 et 7 excusé points 6 et 7</i>	Pour sauf point 6 et 7
FACHOT	Pierre	Jussy		Pour
FRITSCH-RENARD	Anne	Metz		Pour
GLESER	Philippe	Lorry-lès-Metz	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
GOUTH	Cédric	Woippy		Pour
GREGOIRE	Aude	Montigny-lès-Metz		Pour
GREINER	Christiane	Montigny-lès-Metz	<i>a reçu le pouvoir de Arielle SCHWARTZBERG</i>	Pour
GRIVEL	Patrick	Laquenexy	<b>Absent</b>	
GROLET	Françoise	Metz		Contre points 14, 30, 32 - abstention points 2 et 12 pour les autres points
GROSDIDIER	François	Metz	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
GUERMITI	Hanifa	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
HASSER	Henri	Le Ban-Saint-Martin	<i>a reçu le pouvoir de Jean BAUCHEZ</i>	Pour
HENRION	François	Augny	<i>ne vote pas les points 6 et 7 excusé points 6 et 7</i>	Pour sauf points 6 et 7
HORY	Thierry	Marly	<i>ne vote pas les points 6 et 7 excusé points 6 et 7</i>	Pour sauf points 6 et 7
HUBER	Pascal	Chesny		Pour
HUET	Armelle	Noisseville	<b>Excusée et donne pouvoir à Claude VALENTIN</b>	Pour
HUSSON	Julien	Metz		Pour
JACOB-VARLET	Odile	Marly	<i>ne vote pas le point 6 excusée point 6</i>	Pour sauf point 6
KHALIFE	Khalifé	Metz		Pour
KOLODZIEJ	Jocelyne	Coin-sur-Seille		Pour
KREMER	Véronique	Montigny-lès-Metz	<i>ne vote pas les points 6 et 7 excusée points 6 et 7</i>	Pour sauf points 6 et 7
KURTZMANN	Walter	Peltre	<i>ne vote pas les points 16 et 25 excusé points 16 et 25</i>	Point 14 abstention pour les autres points sauf points 16 et 25
LALOIX	Grégoire	Metz		Contre points 14, 30 - abstention points 2, 12 et 29 pour les autres points
LAVEAU-ZIMMERLE	Amandine	Metz		Pour
LINDEN	Anne-Marie	Coin-lès-Cuvry		Pour

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES
				sauf points -18-19-20-21-22-23-24-25-26-34-35
LOGIN	Frédérique	Amanvillers	<i>ne vote pas le point 7 excusée point 7</i>	Pour sauf point 7
LOSCH	Jean-François	Lessy		Pour
LUCAS	Eric	Metz		Pour
LUX	Isabelle	Metz		Pour
MANZANO	Philippe	Mécleuves		Pour
MARCHETTI	Denis	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
MARX	Sébastien	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
MICHEL	Martine	Pournoy-la-Chétive		Pour
MOLE-TERVER	Laurence	Metz		Pour
MUEL	Pierre	Marieulles	<b>Excusé et donne pouvoir à Michel DUMONT</b> <i>ne vote pas le point 6 ne vote pas le point 6 excusé point 6</i>	Pour sauf point 6
NAVROT	Frédéric	Scy-Chazelles	<i>ne vote pas le point 6 excusé point 6</i>	Pour sauf point 6
NGO KALDJOP	Gertrude	Metz		Pour
NICOLAS	Martine	Metz	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
NICOLAS	Jean-Marie	Metz		Pour
NIEL	Hervé	Metz	<b>Absent</b>	
NOWICKI	Christian	Marly		Pour
PEULTIER	Roger	Rozérieulles	<i>ne vote pas les points 6 et 7 excusé points 6 et 7</i>	Pour sauf points 6 et 7
PIERRET	Alain	Woippy	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
PREVOST	Christophe	Saint-Julien-lès-Metz	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
REISS	Guy	Metz		Pour
ROQUES	Jérémy	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
ROUX	Sylvie	Mey	<b>Excusée et représentée par son suppléant François HARMAND</b>	Pour
SCHLOSSER	Pauline	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
SCHNEIDER	Jacqueline	Metz		Pour
SCHWARTZBERG	Arielle	Montigny-lès-Metz	<b>Excusée et donne pouvoir à Christiane GREINER</b>	Pour
SCIAMANNA	Marc	Metz		Pour
SMIAROWSKI	Stanislas	Jury	<b>Excusé et donne pouvoir à Dominique STREBLY</b>	Pour

NOM	Prénom	Commune	EXCUSES POUVOIRS	VOTES
				sauf points -18-19-20-21-22-23-24-25-26-34-35
SOKOLOWSKI	Dimitri	Montigny-lès-Metz		Pour
SPORMEYEUR	Nathalie	Saulny	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
STAUDT	Bernard	Metz	<i>ne vote pas le point 6 excusé point 6</i>	Pour sauf point 6
STEMART	Anne	Metz		Pour
STREBLY	Dominique	Ars-Laquenexy	<i>a reçu le pouvoir de Stanislas SMIAROWSKI</i>	Pour
TABONE	Salvatore	Montigny-lès-Metz	<i>ne vote pas le point 6 excusé point 6</i>	Pour sauf point 6
TAFFNER	Blaise	Metz		Pour
TAHRI	Bouabdellah	Metz	<b>Excusé</b>	
THIL	Patrick	Metz		Pour
TOCHET	Nicolas	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
TORLOTING	Michel	Gravelotte	<b>Excusé</b> <i>ne vote pas le point 7</i>	
TRAN	Doan	Metz		Pour
VALENTIN	Claude	Nouilly	<i>a reçu le pouvoir de Armelle HUET</i>	Pour
VERRONNEAU	Marina	Metz		Contre point 2 - abstention points 3 et 11 pour les autres points
VETSCH	Lucien	Montigny-lès-Metz	<i>ne vote pas le point 6 excusé point 6</i>	Pour sauf point 6
VIALLAT	Isabelle	Metz	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
VICK	Julien	Metz	<i>ne vote pas le point 7 excusé point 7</i>	Pour sauf point 7
WALTER	Jean-Claude	St-Privat-la-Montagne		Pour
WEBERT	Marilyne	Pouilly		Pour

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20211213-2021-12-DC27-4-DE

**Numéro de l'acte :** 2021-12-DC27-4  
**Date de décision :** lundi 13 décembre 2021  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Examen du rapport annuel des représentants de Metz Métropole au sein du Conseil d'Administration de la Société Publique Locale (SPL) M3Congrès - Exercice 2020  
**Classification :** 8.4 - Aménagement du territoire  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 16/12/2021  
**Numéro AR :** 057-200039865-20211213-2021-12-DC27-4-DE  
**Document principal :** 99\_DE-27.4.pdf

**Pièces jointes :**

99\_DE-ELUS CONSEIL votes 13-12-2021.pdf

**Historique :**

15/12/21 15:55	En cours de création	
15/12/21 15:56	En préparation	Catherine DELLES
16/12/21 12:31	Reçu	Catherine DELLES
16/12/21 12:31	En cours de transmission	
16/12/21 12:32	Transmis en Préfecture	
16/12/21 12:37	Accusé de réception reçu	